

AVIS IMPORTANT : LES PAIEMENTS DE FRAIS DENTAIRES PAR CHÈQUE SERONT BIENTÔT ENVOYÉS UNE FOIS PAR MOIS



En vue de réduire son empreinte écologique, la Financière Sun Life a décidé d'émettre les chèques et les relevés de paiement de frais dentaires destinés aux fournisseurs **une fois par mois** à compter du mois **d'août 2018**.

Vous cherchez un moyen simple et rapide de continuer à recevoir les paiements quotidiennement?

Le site de la Financière Sun Life En Direct est une solution de recharge facile à utiliser qui réduit l'usage du papier en permettant aux fournisseurs de soins dentaires de :

- recevoir le paiement quotidien (par virement automatique) des demandes de règlement
- consulter la couverture selon le type de soins dentaires hors des heures de bureau
- accéder aux relevés de paiement
- visualiser les déterminations préalables

Visitez le **www.sunlife.ca/slfdirect** pour vous inscrire dès aujourd'hui!

Des questions? Composez le **1-855-301-4SUN (4786)**.